

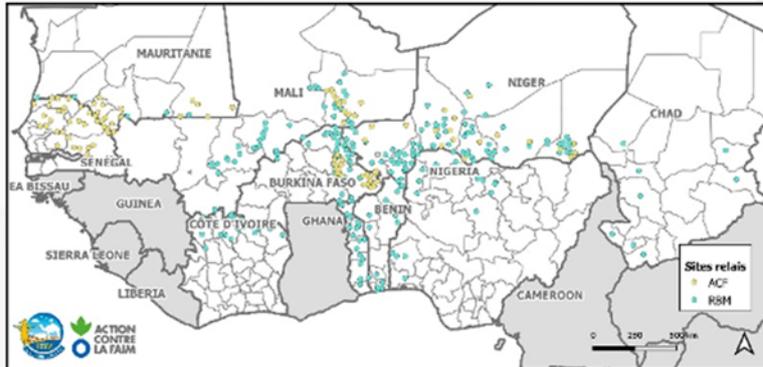


SEPTEMBRE - OCTOBRE
2020

**BULLETIN BIMESTRIEL DE SUIVI
DE L'IMPACT DE LA COVID19
SUR LES MÉNAGES PASTORAUX
ET AGROPASTORAUX**



Le système de veille mis en place par ACF et RBM pour mesurer les impacts économiques de la COVID-19 sur les populations pastorales s'appuie sur l'optimisation des dispositifs existants, notamment les systèmes de veille pastorale établis par les deux organisations. Tel que conçu, ce système de veille permet de fournir, de façon hebdomadaire, des informations sur la situation des ménages pastoraux, à travers une plateforme d'analyse publique. Lien vers le Dash Board



Couverture géographique du dispositif de veille
(chaque point représente la localisation d'un relai pastorale)

PRINCIPAUX MESSAGES D'ALERTE

- Le principal trait caractéristique de la présente campagne pastorale réside dans la forte pluviométrie enregistrée en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi que dans la disponibilité des pâturages en qualité et en quantité. Dans la mémoire collective des pasteurs et agropasteurs, la zone sahélienne n'avait pas enregistré une production fourragère aussi abondante, avec autant d'espèces appréciées, depuis plusieurs années. Toutefois, l'exploitation de ces vastes pâturages qui comportent des espèces de bonne qualité fourragère risque d'être entravée par des contraintes d'accessibilité, en lien avec la menace sécuritaire ou l'obstruction des voies de passage par les champs que l'on constate par exemple dans la zone du Niger oriental (communes de N'Guigmi, Maïné-Sora et Gueskérou, dans la région de Diffa), ainsi que dans l'Est du Burkina Faso (zone de pâture de Peli dans la province de la Komondjari, celles de Mopienga dans la commune de Mani et de Tansarga dans la commune du même nom). Face à cette dernière contrainte, il est indispensable de mener des actions de sensibilisation et de dialogue social, afin que les négociations entre les agriculteurs et les éleveurs débouchent sur des accords inclusifs pour l'occupation des sols et l'utilisation du foncier en amont de chaque campagne agricole

ZONE DE COUVERTURE DU PROJET

Elle regroupe les zones d'intervention d'ACF et de RBM. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 9 pays: Mali (TASSAGHT), Niger (AREN), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal (ADENA), Mauritanie (GNAP), Togo (PAT-Togo), Bénin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEF) avec l'appui des services techniques du Mali, du Niger et du Burkina-Faso.

- La gestion des mouvements de transhumance du bétail entre le Sahel et les pays côtiers se heurte à des difficultés découlant de l'absence de données fiables sur les flux d'animaux de part et d'autre des frontières. Un tel constat met en exergue la nécessité d'établir, en consultation avec les représentants des éleveurs, des dispositifs robustes de comptage des animaux lors de la descente et de la remontée des transhumants. A cet effet, les éleveurs pourraient être incités à participer à ces exercices via l'accès à des campagnes de vaccination gratuite dans les zones de dénombrement par exemple.
- En ce qui concerne la situation des transhumants qui sont bloqués dans les pays côtiers, nous ne disposons pas de données statistiques précises sur les effectifs d'animaux dont les propriétaires sont restés au niveau des pays côtiers et sur le nombre des animaux qui ont été bloqués à cause de la fermeture des frontières décidée par certains pays côtiers, suite à l'instauration de l'état d'urgence sanitaire et à sa prorogation. Par conséquent, il sera malaisé d'établir des prévisions pour la prochaine campagne de transhumance.
- La production fourragère abondante et de bonne qualité qui est disponible dans l'ensemble de la zone sahélienne se trouve menacée par le passage fréquent des feux de brousse. Ainsi, de nombreux cas de feux de brousse ont été constatés dans le Nord du Mali, le Sahel burkinabé, l'Est du Niger et le Sud de la Mauritanie. Face à cette situation, il s'avère nécessaire d'intensifier les campagnes de sensibilisation des usagers des espaces ruraux, mais aussi de conduire des actions d'aménagements des pare-feux

ENCADRÉ : LA DESTRUCTION DES PÂTURAGES SUITE AU PASSAGE DES FEUX DE BROUSSE

Compte tenu du fait que la saison des pluies a été particulièrement abondante cette année, le couvert végétal s'est considérablement développé. Avec la fin de l'hivernage, les territoires d'élevage sont pourvus d'une grande quantité de la biomasse sèche qui constitue la principale source d'alimentation du bétail. Or, ces pâturages sont soumis à des risques et vulnérabilités liés aux feux de brousse. Alors que l'hivernage vient à peine de s'achever, plusieurs cas de feux de brousse ont été constatés par les relais dans le Gourma de la région de Gao au Mali, ainsi que dans la région du Niger oriental. Des hectares de terrain ont été ravagés par les feux, ce qui a entraîné des conséquences néfastes, notamment la perte d'une partie du pâturage, des biens et des animaux.

Les témoignages recueillis dans la région de Gao, au Nord du Mali indiquent que la situation provoquée par les feux de brousse est inquiétante. Après les communes de Gounzourey, Ouatagouna et Sonni Ali Ber où des superficies importantes de pâturage ont été détruites par les feux de brousse, celle de Talataye, dans le cercle d'Ansongo a été aussi ravagée par ces incendies qui ont consumé de vastes zones de pâture et brûlé vif des animaux.

Au Niger, dans la région de Diffa, M. Saidou témoigne : « Lorsque nous partions à Bourbouwa, dans la commune de Toumour [région de Diffa] pour participer à une formation destinée aux membres des Structures Communautaires d'Alerte Précoce et des Réponses aux Urgences (SCAP-RU), nous avons remarqué un départ de feu de brousse à environ 45 kilomètres au Nord de la ville de Diffa. Ce feu s'est propagé sur une distance d'au moins de 15 km, détruisant les pâturages et les arbres » (propos de Saidou, éleveur membre de l'AREN au Niger).

Dans la région du Guidimakha, en Mauritanie, des feux de brousse ont ravagé une grande partie des pâturages disponibles dans les communes de Baidam et de Souvi (témoignage d'éleveurs membres du GNAP).

Il est nécessaire et urgent d'adopter des dispositions permettant de protéger et de sécuriser les zones de pâture, en mettant l'accent sur les actions de sensibilisation des usagers des espaces ruraux, ainsi que sur l'aménagement de pare-feux.

Ainsi, et à titre d'exemple, dans la région de Maradi, au Niger, les initiatives promues en septembre 2020 par l'AREN s'articulent autour d'une vaste campagne de sensibilisation qui est conduite par une équipe comprenant des employés de la Préfecture et des leaders éleveurs locaux, membres de l'organisation. Ces sensibilisations déboucheront sur mise en place prochaine d'un comité de veille pour la lutte contre les feux de brousse dans l'espace de transhumance à cheval sur les trois (3) régions de Maradi, Agadez et Tahoua.

Toujours au Niger, dans la région de Diffa, des efforts d'aménagement de pare-feux sont entrepris par les collectivités territoriales, avec le soutien de certaines ONG et agences internationales.



UNE PRODUCTION FOURRAGÈRE ABONDANTE ET DE BONNE QUALITÉ, MAIS EXPOSÉE A DE MULTIPLES RISQUES

Le déroulement de la campagne pastorale est jugé satisfaisant par la majeure partie des familles d'éleveurs. De façon unanime, les relais pastoraux (membres du RBM et du réseau ACF) ont mentionné la disponibilité des pâturages en qualité et en quantité. Dans la quasi-totalité des zones qui sont couvertes par le dispositif de veille pastorale, les éleveurs déclarent n'avoir pas enregistré une production fourragère aussi abondante, avec autant d'espèces appréciées, depuis plusieurs années. Toutefois, ces vastes pâturages qui comportent des espèces de bonne qualité fourragère sont exposés à plusieurs risques. La première menace est liée au fait que les dernières pluies d'hivernage pourraient perturber le cycle de maturation des plantes fourragères et le processus de leur assèchement, notamment dans la zone Sud-Ouest de la Mauritanie et dans l'Ouest du Mali qui seront caractérisées, selon les projections faites

par AGRHYMET/ACMAD, par des dates de fin de saison des pluies tardives. Un autre risque important à prendre en compte concerne les contraintes d'accessibilité pour exploiter certaines zones de pâturage, en lien avec la menace sécuritaire (en particulier dans la zone des trois frontières et dans celle du bassin du lac Tchad) ou l'obstruction des voies de passage par les champs qui revêt une grande acuité dans la région de Diffa, au Niger et dans celle de l'Est du Burkina Faso.

LA PÉNURIE D'ALIMENTS POUR LE BÉTAIL EN COURS DE RÉSORPTION

Au niveau régional, la pénurie des aliments pour le bétail est en baisse. C'est principalement dans la zone sahélienne que l'on a enregistré la plus grande amélioration de la disponibilité de l'alimentation du bétail. Au Burkina Faso, les données révèlent une forte tendance à la baisse de la pénurie en aliment pour le bétail qui est mentionnée par 13% des relais, contre 21% au début du mois d'août. Une évolution similaire est observée au Mali (5% contre 8%), au Niger (40% contre 57%) et en Mauritanie (15% contre 19%). Le point commun à ces pays sahéliens réside dans l'augmentation de la disponibilité en quantité et en qualité du fourrage en fin de saison des pluies.



Crédit photo: Ibrah Touré

LA PÉNURIE D'ALIMENTS POUR LE BÉTAIL EN COURS DE RÉSORPTION

De façon générale, les relais font observer que l'ensemble des zones concernées par la collecte de données connaissent un bon niveau de remplissage des mares et des retenues d'eau.

Cette disponibilité des ressources en eau s'accompagne d'une réduction des tensions liées à l'accès à l'eau d'abreuvement. Au niveau régional, ce sont seulement 8% des relais qui ont signalé l'existence de tensions autour des points d'eau.

La baisse de la conflictualité qui est observée actuellement s'explique en grande partie par le fait que les points d'eau de surface sont encore approvisionnés dans les différentes zones et les éleveurs les utilisent pour abreuver leurs animaux. Entre les mois de mai et d'octobre, la proportion des relais signalant des tensions est passée de 27% à 7%, soit une baisse de 20 points en l'espace de cinq (5) mois.

Dans le cas spécifique du Burkina Faso, on constate une évolution positive considérable dans la mesure où aucun relais n'a noté des conflits liés à l'accès aux points d'eau pastoraux, contre 30% au mois d'août et 59% au mois de Juillet.

Une légère baisse des tensions est observée entre les mois d'août et d'octobre dans d'autres pays, notamment le Nigeria où la proportion des relais qui mentionnent l'existence de relations tendues autour des points d'eau pastoraux est passée de 5% à 0%, entre août et octobre. Il en va de même pour la Mauritanie (24% à 7%) et le Mali (1% à 0%).

Par ailleurs, il convient de mentionner que le bon maillage des points d'eau de surface pour la desserte des pâturages réduit la mobilité pastorale. Ainsi, les déplacements du bétail ne sont pas contraignants à cette période de l'année parce que les distances à parcourir entre le front de pâture et le lieu d'abreuvement sont faibles.

Ces conditions favorables ne doivent pas faire perdre de vue l'aggravation des vulnérabilités consécutive aux inondations qui ont affecté plusieurs zones sahéliennes, notamment les régions du Centre-Nord et du Nord du Burkina Faso, la commune de Rosso, dans la région du Trarza en Mauritanie, les régions de Dosso, Maradi, Diffa, Tahoua, Tillabéry et Zinder au Niger et les régions de Gao, Mopti, Tombouctou et Sikasso au Mali. Ces inondations ont entraîné la destruction des moyens d'existence des populations, la décimation du bétail et la dégradation des infrastructures. En outre, la disponibilité de l'eau en grande quantité peut être une source de maladies hydriques dans les zones qui ont connu des inondations.

BLOCAGE DU MOUVEMENT DE REMONTEE DES TRANSHUMANTS TRANSFRONTALIERS VERS LES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE AGROPASTORALES ET PASTORALES

La campagne de transhumance 2019/2020 a été rudement mise à l'épreuve à cause de multiples difficultés découlant, entre autres, de la fermeture des frontières, suite à la propagation de la pandémie de la COVID-19. Cette décision a été adoptée dans le cadre d'une batterie de mesures publiques visant à freiner la circulation du virus. L'application de ces mesures, rendues nécessaires par le souci de freiner la propagation de la pandémie, a toutefois entraîné des impacts socio-économiques importants sur les systèmes d'élevage et placé les pasteurs transhumants transfrontaliers et parfois transrégionaux (cas du Sénégal) dans une situation difficile. En effet, ces derniers se sont trouvés bloqués au cours de leur transhumance. Faute de pouvoir se déplacer librement, les transhumants ont prolongé leur séjour dans les zones de repli et les terroirs villageois, où le maintien des animaux est difficile pendant la saison agricole. Ainsi, dans le cas du Togo, la proclamation de l'état d'urgence pour des raisons sanitaires à compter du 1er avril 2020 et sa prorogation, ont bloqué sur place les éleveurs transhumants. Suite au démarrage de la saison des cultures, les animaux ont été confrontés à des difficultés d'accès aux zones de pâture et aux points d'eau, à cause de la dispersion des champs dans l'espace et à la volonté des éleveurs de réduire les risques de tensions avec les agriculteurs.

Le tableau de synthèse ci-dessous indique le nombre de transhumants et les effectifs animaux qui ont été bloqués dans trois pays côtiers, à savoir le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana

Pays	Nb de transhumants	Nb de bovins	Nb d'ovins
Togo	255	27 660	12 124
Côte d'Ivoire	22	2 500	600
Ghana	51	2 592	170

Source : Données collectées par le RBM auprès de diverses sources : enquête de comptage des bovins dans la région de la Bagoué, comités villageois de suivi des transhumants, Directions départementales des ressources animales et halieutiques de la Côte d'Ivoire, vétérinaires privés, personnes ressources et responsables d'associations d'éleveurs implantées dans les pays côtiers.

LA RECRUESCENCE DES CONFLITS

La campagne de transhumance 2019/2020 a été rudement mise à l'épreuve à cause de multiples difficultés découlant, entre autres, de la fermeture des frontières, suite à la propagation de la pandémie de la COVID-19. Cette décision a été adoptée dans le cadre d'une batterie de mesures publiques visant à freiner la circulation du virus. L'application de ces mesures, rendues nécessaires par le souci de freiner la propagation de la pandémie, a toutefois entraîné des impacts socio-économiques importants sur les systèmes d'élevage et placé les pasteurs transhumants transfrontaliers et parfois transrégionaux (cas du Sénégal) dans une situation difficile. En effet, ces derniers se sont trouvés bloqués au cours de leur transhumance. Faute de pouvoir se déplacer librement, les transhumants ont prolongé leur séjour dans les zones de repli et les terroirs villageois, où le maintien des animaux est difficile pendant la saison agricole. Ainsi, dans le cas du Togo, la proclamation de l'état d'urgence pour des raisons sanitaires à compter du 1er avril 2020 et sa prorogation, ont bloqué sur place les éleveurs transhumants. Suite au démarrage de la saison des cultures, les animaux ont été confrontés à des difficultés d'accès aux zones de pâture et aux points d'eau, à cause de la dispersion des champs dans l'espace et à la volonté des éleveurs de réduire les risques de tensions avec les agriculteurs.

Le tableau de synthèse ci-dessous indique le nombre de transhumants et les effectifs animaux qui ont été bloqués dans trois pays côtiers, à savoir le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana

UNE SITUATION QUASI INCHANGÉE EN CE QUI CONCERNE LES MARCHÉS

De façon générale, l'état des lieux des activités économiques a peu évolué entre les mois d'août, septembre et octobre. Il convient de rappeler que les mois précédents ont été marqués par une reprise progressive des activités économiques. Par conséquent, la proportion des relais signalant un arrêt des activités économiques a régulièrement baissé, avant de connaître un tassement. En effet, la proportion des relais qui ont mentionné un arrêt de ces activités est passée de 17% en août à 15% en octobre.

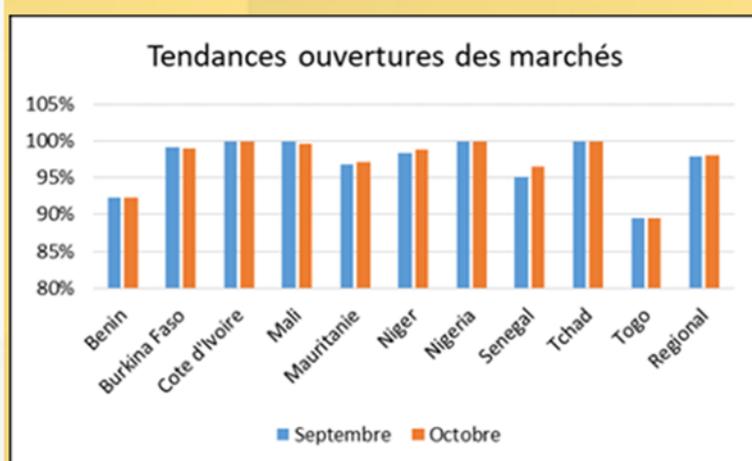
Comparativement au mois d'août, l'on a constaté une reprise des activités économiques au niveau de plusieurs pays pendant le mois de septembre. Ainsi, en Mauritanie, la proportion des relais qui ont mentionné l'arrêt des activités économiques est passée de 28% à 23%. La même tendance a été observée au Nigeria où la proportion est passée de 7% à 0%, ainsi qu'au Sénégal où elle est passée de 41% à 26%.

Actuellement, le taux d'ouverture des marchés est en légère augmentation au niveau régional, en comparaison avec les mois précédents. La proportion des relais qui mentionnent une telle tendance est passée de 97% en août à 98% en octobre. Au cours des quatre derniers mois, la totalité des relais ont constaté que les marchés sont restés ouverts en Côte d'Ivoire, au Mali et au Tchad.

A l'échelle régionale, les ventes d'animaux ont accusé une légère baisse. La proportion des relais qui signalent cette tendance est passée de 71% au mois d'août à 69% au mois d'octobre.

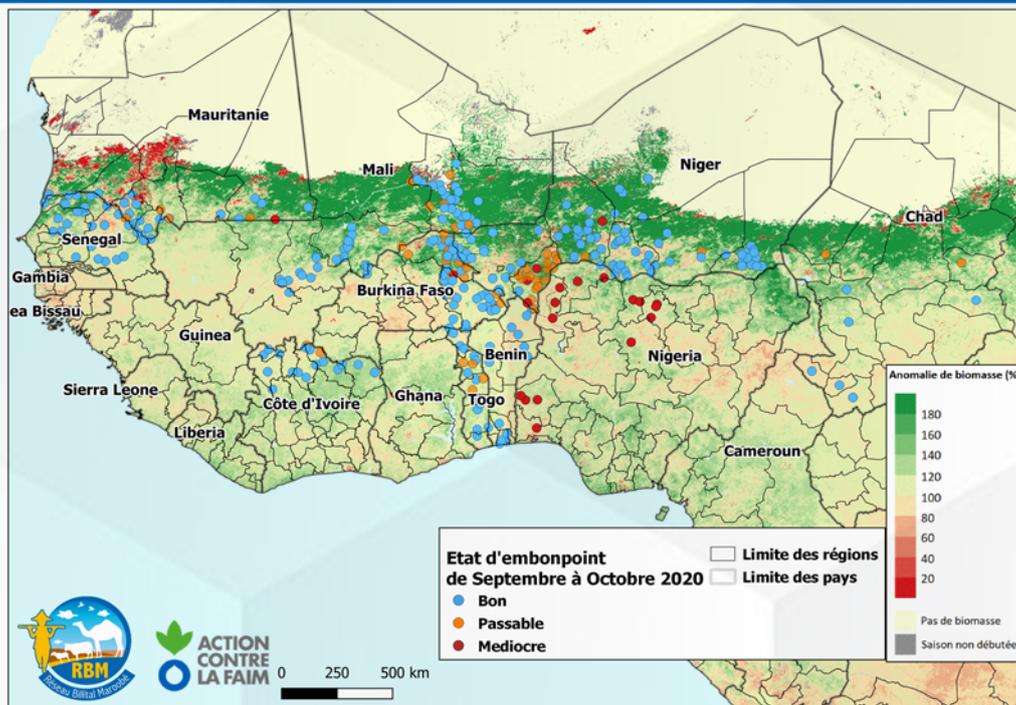
Après une bonne saison d'hivernage pendant laquelle les pluies ont été abondantes et la production fourragère importante et de bonne qualité, l'état d'embonpoint des animaux est jugé satisfaisant au niveau régional selon 61% des relais, contre 21% qui estiment qu'il est passable. On constate une nette amélioration de l'embonpoint du bétail comparativement au mois d'août pendant lequel 49% des relais ont estimé que l'état d'embonpoint est satisfaisant, contre 34% qui l'ont jugé passable.

Ouverture des marchés			
PAYS	Septembre	Octobre	Delta
Benin	92%	92%	0%
Burkina Faso	99%	99%	0%
Cote d'Ivoire	100%	100%	0%
Mali	100%	100%	0%
Mauritanie	97%	97%	0%
Niger	98%	99%	0%
Nigeria	100%	100%	0%
Senegal	95%	97%	1%
Tchad	100%	100%	0%
Togo	89%	89%	0%
Regional	98%	98%	0%



Dans les pays côtiers, l'état d'embonpoint du bétail est jugé bon, mais en baisse comparativement à celui du mois d'août. Au Bénin, 100% des relais ont signalé un bon état d'embonpoint du bétail. En revanche, en Côte d'Ivoire et au Togo, la proportion des relais qui formulent une telle appréciation est passée respectivement de 98% à 88% et de 100% à 74%.

En ce qui concerne la zone sahélienne, les pays où l'on trouve la plus forte proportion de relais qui signalent un bon état d'embonpoint du bétail sont le Sénégal, le Mali et le Niger. Quant au Tchad, 16% seulement des relais mentionnent un bon état d'embonpoint des animaux. Au Nigeria, l'état d'embonpoint des animaux est jugé médiocre par 80% des relais.



En dépit de l'amélioration de l'état d'embonpoint du bétail, l'analyse des données collectées par le dispositif de veille fait sortir une tendance à la baisse des prix des ovins et des caprins. Au niveau régional, les prix ont baissé de 6 788 FCFA par tête s'agissant des ovins et de 1 828 FCFA pour les caprins. Au niveau national, une baisse du prix d'achat et de vente du bétail comparativement au mois de juillet est enregistrée dans tous les pays sahéliens et côtiers, à l'exception du Tchad (où les prix sont restés stables) et du Burkina Faso (où le prix des caprins a légèrement augmenté).

Au Togo, les prix du bétail ont considérablement baissé, notamment en ce qui concerne les petits ruminants : le différentiel de prix est de 24 453 FCFA pour les ovins et de 8 213 FCFA pour les caprins.

PRIX CAPRIN				
PAYS	Aout	Septembre	Octobre	Delta Aout Octobre
Benin	26 615	23 846	24 292	- 2 323
Burkina Faso	28 433	28 975	29 254	821
Cote d'Ivoire	24 125	23 650	23 500	- 625
Mali	24 225	23 860	24 033	- 192
Niger	21 673	18 559	19 429	- 2 244
Senegal	32 423	30 720	30 946	- 1 476
Tchad	15 833	15 833	35 278	19 444
Togo	32 592	24 379	25 000	- 7 592
Regional	25 342	23 515	24 284	- 1 058

PRIX OVIN				
PAYS	Aout	Septembre	Octobre	Delta
Benin	42 354	38 667	39 317	- 3 038
Burkina Faso	60 496	58 790	55 950	- 4 546
Cote d'Ivoire	49 250	42 920	42 000	- 7 250
Mali	48 306	43 457	42 182	- 6 125
Niger	48 154	40 249	39 093	- 9 061
Senegal	77 333	70 116	73 737	- 3 597
Tchad	22 500	22 500	23 333	833
Togo	72 763	48 311	46 179	- 26 584
Regional	53 938	47 150	46 250	- 7 689

Au niveau régional, l'évolution des prix des céréales est jugée favorable aux familles d'éleveurs. Dans certains pays comme le Burkina Faso, les prix du sorgho, du maïs et du mil ont diminué de plus de la moitié. Toutefois, le prix du riz a augmenté en comparaison avec le mois de juillet.

Au Bénin, les prix de toutes les céréales sont globalement à la hausse. En Côte d'Ivoire, la hausse des prix concerne le maïs. Au Sénégal, c'est le prix du mil qui a augmenté.

AGGRAVATION DES DÉFIS SÉCURITAIRES QUI SONT DEVENUS PLUS COMPLEXES DANS LES ZONES PASTORALES

Plusieurs zones pastorales connaissent des attaques récurrentes perpétrées par des groupes armés non étatiques (GANE) au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria. L'évolution de la situation qui prévaut actuellement dans la zone du Sahel central est marquée par l'intensification des attaques contre les casernes militaires, mais aussi par l'augmentation des exactions imputées aux forces de défense et de sécurité (FDS). A cause de la multiplication des attaques visant l'armée au Mali, les pouvoirs publics ont adopté une nouvelle stratégie militaire consistant à concentrer les unités éparpillées sur de vastes territoires pour constituer des bases plus importantes. La mise en œuvre de cette option et le départ de l'armée de certaines localités se traduisent par l'abandon d'une grande partie du territoire (notamment les zones pastorales faiblement peuplées) aux mains de GANE.

Dans plusieurs pays sahéliens, on constate une diversification des modes opératoires et des cibles des attaques qui sont commises par les GANE.

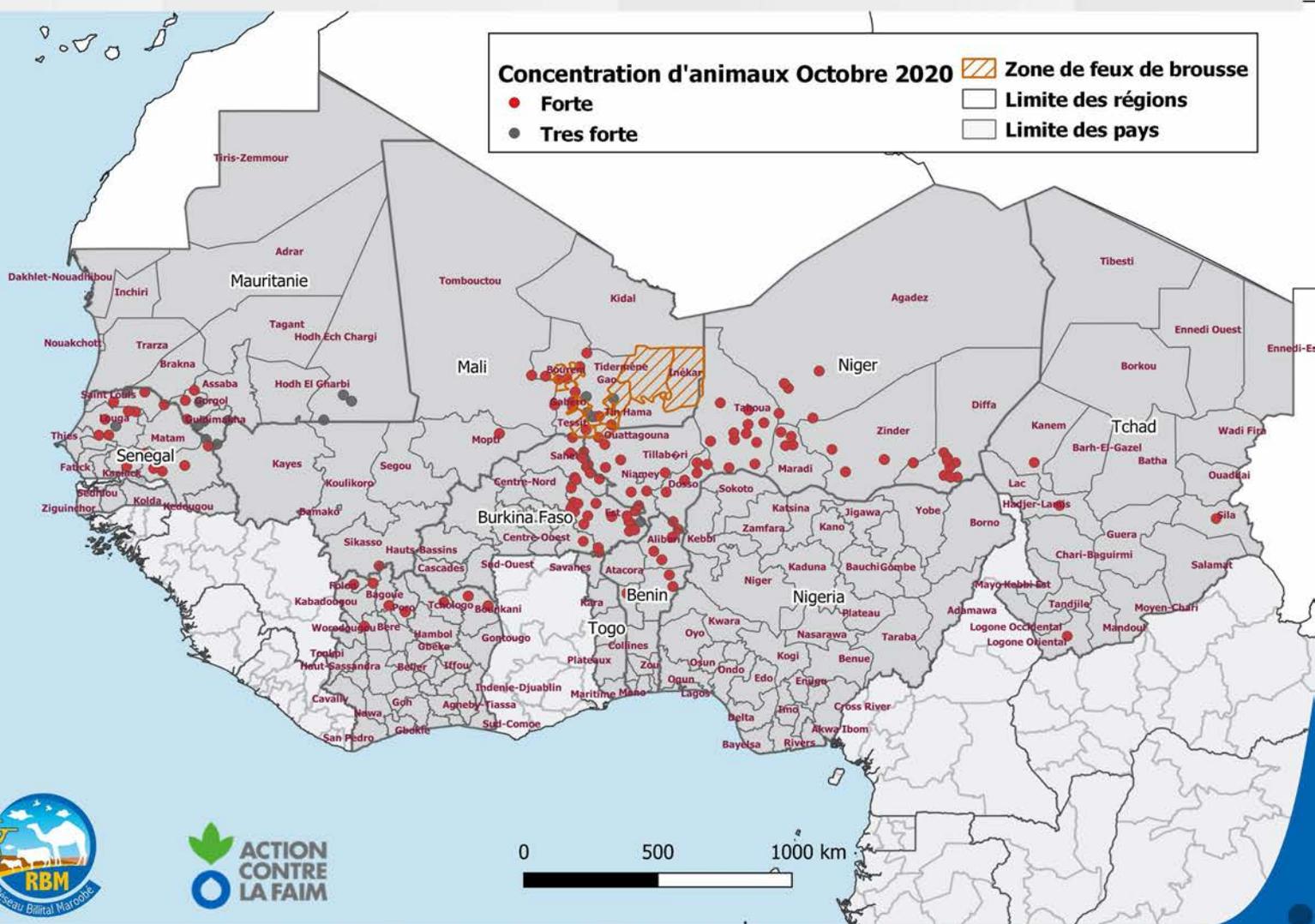
Dans ce cadre, les marchés à bétail font, de plus en plus, l'objet d'attaques ciblées au Burkina Faso, au Niger et dans la région du Centre du Mali. Ainsi, le marché à bétail de Doria situé dans la région du Sahel burkinabé a subi une attaque dans la nuit du 15 au 16 octobre 2020. Les acteurs du marché ont été assaillis pendant leur sommeil et deux d'entre eux ont été assassinés. Dans cette même région, les localités de Gorgadji, Demniol Ceekel Ligne et Tchabia ont aussi été victimes d'attaques.

En plus de la violence armée exercée par les GANE, les communautés pastorales font face aux multiples exactions commises par les FDS. Ainsi, ces dernières ont déclenché volontairement un incendie sur l'axe qui relie Markoye à Tinakoff, dans la région du Sahel burkinabé en fin octobre

LES ZONES DE CONCENTRATION DES ANIMAUX, Foyers potentiels de circulation du virus

Comme cela a été constaté lors des mois précédents, les freins à la mobilité du bétail se traduisent par de fortes concentrations d'animaux dans certains secteurs spécifiques qui sont généralement pourvus de ressources et/ou d'infrastructures pastorales. Dans le courant du mois de septembre, les plus fortes concentrations d'animaux ont été observées dans les régions de Hod El Gharbi, Guidimakha et Gorgol en Mauritanie, la région de l'Est du Burkina Faso, la zone de Talataye (cercle d'Ansongo) au Mali et les régions de Louga et de Saint-Louis au Sénégal.

Les concentrations d'animaux s'accompagnent d'une amplification de la concurrence pour l'accès aux ressources pastorales. En outre, elles favorisent une augmentation de la population dans les sites d'accueil qui pourraient devenir des clusters de la pandémie de la COVID-19.



AMELIORATION DE L'IMPACT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION SUR LA COVID-19

Au niveau de l'ensemble des pays couverts par le dispositif de veille, on constate une tendance à la hausse des afflux anormaux des patients dans les centres de santé. Cette augmentation est signalée par les relais dans plusieurs pays, en l'occurrence la Mauritanie, le Mali et le Niger. Une telle situation revêt un caractère saisonnier et s'explique principalement par l'augmentation des cas de paludisme et de maladies hydriques pendant la période pluvieuse de l'année.

Sur un autre plan, il convient de souligner que la proportion des relais ayant signalé des rassemblements publics et privés de personnes a peu évolué sur la période au niveau régional, en passant de 62% en août à 60% en octobre. Le Togo a enregistré une diminution considérable, puisque la proportion est passée de 89% à 58%, soit une baisse de 31% en l'espace de deux (2) mois. Dans d'autres pays comme le Burkina Faso, le Niger et la Mauritanie, les rassemblements ont diminué, mais dans des proportions plus faibles selon les relais.

RASSEMBLEMENT IMPORTANTS DE PERSONNES				
PAYS	Août	Septembre	Octobre	Delta
Benin	0%	0%	0%	0%
Burkina Faso	41%	39%	36%	-5%
Cote d'Ivoire	100%	100%	100%	0%
Mali	40%	41%	39%	-1%
Mauritanie	80%	79%	83%	3%
Niger	67%	64%	63%	-4%
Nigeria	93%	100%	100%	7%
Senegal	79%	79%	84%	5%
Tchad	78%	78%	78%	0%
Togo	89%	57%	58%	-32%
Regional	62%	58%	58%	-4%

Une telle évolution traduit une certaine efficacité des campagnes de sensibilisation. En effet, au niveau régional, 58% des relais estiment que ces campagnes sont efficaces.



La situation est variable selon les pays lorsqu'elle est analysée en termes d'impact des campagnes de sensibilisation. Au Nigeria, 100% des relais considèrent que les campagnes sont efficaces. La proportion est également élevée au Bénin (92%), en Mauritanie (89%) et au Sénégal (82%). Elle est plus faible au Togo, mais en hausse (63% en octobre, contre 59% en août).

De l'avis de nombreux observateurs, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont sortis de la phase initiale de la pandémie du nouveau coronavirus. Ils sont entrés dans une nouvelle phase qui est marquée par la baisse des contaminations à la COVID-19. Toutefois, le risque d'une prévalence de la pandémie dans les zones pastorales continue d'exister. C'est à juste raison que les organisations pastorales poursuivent leurs actions de lutte contre la COVID-19, à travers l'adaptation des supports de sensibilisation, l'affinement du contenu des messages et l'augmentation de la fréquence des campagnes de sensibilisation et d'information.

Les données collectées révèlent que l'appui fourni aux pasteurs est en hausse au niveau régional. Cela est mentionné par 26% des relais en octobre, contre 23% en août.

Au niveau national, la situation est très contrastée. Alors qu'au Bénin, 100% des relais mentionnent la fourniture d'un appui aux éleveurs, dans d'autres pays, le soutien apporté aux familles d'éleveurs a diminué entre août et octobre. C'est le cas notamment de la Mauritanie (baisse de 60% à 50%), du Niger (38% à 34%), du Nigeria (10% à 7%) et du Sénégal (50% à 39%).

Pour réduire les difficultés rencontrées par les transhumants qui sont bloqués de part et d'autre de la frontière entre le Burkina Faso et les pays côtiers, des appuis ont été fournis aux familles d'éleveurs installées dans la zone pastorale comprise entre Nohao et Bitou, dans la région de l'Est. Ces appuis comprenaient des aliments du bétail, du mil, du riz et de l'huile. A cela s'est ajoutée une opération de vaccination de bovins et de petits ruminants.

Dans le souci d'atténuer les effets de la soudure pastorale sur les économies des ménages pastoraux et agropastoraux du Tchad, la Confédération des Organisations Professionnelles des Pasteurs et Acteurs de la Filière Bétail (COPAFIB) a apporté des appuis ciblés aux familles d'éleveurs résidant dans les zones les plus durement affectées par la soudure pastorale. Des interventions similaires sont menées actuellement au Mali, au Niger, au Sénégal et en Mauritanie. Elles seront exécutées prochainement au Togo et au Bénin.

CONCLUSION

- Une lecture attentive des données collectées par le dispositif de veille depuis sa mise en place permet d'attirer l'attention sur la nécessité de développer une réflexion approfondie sur les impacts de la crise sanitaire sur les activités d'élevage et les moyens d'existence des communautés pastorales, en prenant en considération plusieurs points d'attention, à savoir :

L'incidence des mesures publiques de lutte contre la pandémie de la COVID-19 sur les conditions de vie des communautés pastorales et les activités d'élevage ;

- Les stratégies qui ont été développées par les familles d'éleveurs, face non seulement aux mesures restrictives appliquées par les pouvoirs publics, afin de limiter la propagation du virus, mais aussi aux effets induits par les inondations ;

Les tactiques et stratégies d'adaptation des communautés pastorales confrontées à l'expansion de l'insécurité.

Le rôle crucial joué par les Organisations pastorales dans la facilitation et l'accès et la fourniture des appuis destinés aux éleveurs dans le contexte où les zones pastorales sont difficilement accessibles, à cause de l'insécurité grandissante.

RECOMMANDATIONS

A l'attention des Gouvernements, des agences de coopération et des organisations d'éleveurs

- Intensifier les actions de sensibilisation et d'information sur les feux de brousse, en les couplant avec des initiatives d'aménagement des pare-feu ;
- Renforcer le dispositif de prise en charge de la santé animale et humaine, en vue d'atténuer les conséquences des inondations, en termes de prolifération des maladies hydriques et de réduire les risques d'épidémies dans les zones de fortes concentrations humaines et animales ;
- Soutenir et renforcer les initiatives de soutien aux familles d'éleveurs qui sont promues actuellement, en vue d'élargir l'appui apporté au secteur de l'élevage ;
- Assurer une bonne préparation de la prochaine soudure pastorale, pour anticiper et gérer ses effets, grâce à la réalisation d'une recherche-action portant sur les impacts cumulés de la pandémie de la COVID-19 et de la soudure pastorale ;
- Mettre en place des dispositifs robustes de production de données statistiques sur les transhumants qui sont bloqués aux frontières des pays côtiers ;



PROJET RÉALISÉ AVEC L'AIDE DES FINANCEMENTS DE

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



TROIS FRONTIÈRES

WWW.MAROUBE.COM



+227 20 74 11 99
ADRESSE : DAR ES SALAM NIAMEY